



**Anthologie des déclarations de Pascal Lamy sur le protectionnisme agricole**  
Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), Solidarité ([www.solidarite.asso.fr](http://www.solidarite.asso.fr))  
19 décembre 2009

Ces extraits des discours de Pascal Lamy depuis l'époque où il était Commissaire au commerce de l'UE (1999-2004) jusqu'à ces derniers jours montrent son évolution progressive de défenseur de la nécessaire régulation et protection de l'agriculture à une dérive néo-libérale totale qui a culminé dans l'interview accordé au journal Libération du 23 mai 2008, où il déclarait : *"Je ne connais aucun protectionnisme qui ne porte une dose de xénophobie et de nationalisme... Mais ce ne sont pas la France et la Suisse qui vont nourrir le monde, c'est l'inverse. Si le raisonnement à Bruxelles ou à Tokyo, c'est qu'on nourrira la planète via des subventions ou des superprotections dans les pays riches, cela ne convaincra guère les pays pauvres"*<sup>1</sup>. Si l'on ne peut qu'approuver la dernière phrase, les deux premières propositions sont très contestables.

Avant de commenter ces déclarations de Pascal Lamy, il faut se rappeler que, pour les économistes, la protection au sens large se définit comme toute mesure des pouvoirs publics qui a pour effet d'améliorer la compétitivité des produits nationaux par rapport à celle des produits étrangers. Cela implique que les subventions internes sont plus protectionnistes que les droits de douane puisque seuls les pays riches – comme l'UE – peuvent subventionner significativement leurs produits agricoles, et qu'elles ont un double effet de substitution à l'importation et de dumping quand les produits sont exportés : une fois que les prix agricoles de l'UE ont été abaissés au niveau des prix mondiaux ou fortement rapprochés, les industries agro-alimentaires (IAA) n'ont plus ou très peu d'incitations à importer puisqu'elles achètent leurs matières premières agricoles au prix mondial ou à un prix proche sur le marché intérieur et cela leur a permis aussi d'exporter sans restitutions.

**I – Positions de Pascal Lamy lorsqu'il était Commissaire européen au commerce**

1) Pascal Lamy était protectionniste en 2000, donc xénophobe de son point de vue : *"L'agriculture est un secteur où aucun producteur n'a la capacité d'influer sur l'équilibre du marché. Son mode de régulation naturel est l'alternance de cycles de sur-production et de sous-production. Ces phénomènes de cycles entraînent, c'est bien connu, des variations de prix souvent importantes. Cette volatilité a des conséquences immédiates sur la stabilité des marchés et sur les revenus des agriculteurs, beaucoup plus directes que dans d'autres secteurs. Elle appelle une régulation collective. La méthode productiviste produit des externalités négatives importantes que notre société est de moins en moins prête à accepter. Les plus évidentes sont les dommages sur l'environnement causés par l'élevage ou la grande culture intensifs, mais je pense aussi à des effets radicaux sur l'emploi, sources de dépopulation de nos zones rurales. La chute non maîtrisée de la population active agricole conduit à un bouleversement des régions rurales qui a un coût social très élevé. En d'autres termes, des biens collectifs ou des objectifs sociaux peuvent être mis directement en cause par certaines dérives d'une agriculture non régulée, fondée uniquement sur une approche concurrentielle. C'est ce qui motive, à mon sens, la nécessité d'une régulation publique propre à l'agriculture. Je souligne au passage que ce besoin de régulation des marchés*

---

<sup>1</sup> <http://www.liberation.fr/instantane/010181448-il-y-a-une-dose-de-xenophobie-dans-le-protectionnisme>

agricoles, particulièrement ressenti en Europe, est partagé dans le monde entier, à des degrés divers. Même les plus farouches adversaires de notre système disposent de systèmes de régulation des marchés ou des revenus agricoles...

Pour assurer cette régulation de l'agriculture, de nombreux instruments existent. Ils ont tous été, à des degrés divers selon les époques, employés par la politique agricole européenne et ont visé à agir sur l'offre. En quelques mots, quels sont-ils ?

- La protection extérieure : elle a été aux fondements de la politique agricole commune depuis ses origines, puisqu'elle a permis de développer une production intérieure à l'abri de la concurrence mondiale directe, et ne l'oublions pas, de fournir des ressources directes au budget communautaire.

- La politique de soutien des prix : elle a permis de garantir un niveau élevé de revenu aux agriculteurs européens, et par là-même, de maîtriser la baisse de la population active agricole. Elle a donc joué un rôle social essentiel. Sur 7 millions d'agriculteurs en Europe aujourd'hui, combien en resterait-il si nous n'avions pas utilisé ces mécanismes.

- La gestion quantitative de l'offre : elle permet de réguler les excédents comme en connaît notre production dans plusieurs secteurs depuis que l'agriculture européenne a dépassé son niveau d'autosuffisance. Par des quotas de production ou par la limitation des capacités de production, elle vise directement à amortir la baisse des prix, donc des revenus, créée par cet excès d'offre<sup>2</sup>.

Et Pascal Lamy était très lucide sur les relations UE-PED : *"La deuxième réflexion que je vous soumets est celle de notre position à l'égard de nos partenaires en voie de développement. Ici, j'ai peut-être encore moins de certitude que dans le premier cas. Mais le constat que je fais, basé dans une large mesure sur mes contacts avec ces pays et sur l'analyse de notre processus européen de développement, est que pour beaucoup, ce qui est en jeu, c'est leur capacité à préserver leurs productions vivrières sur leur propres marchés, face aux produits que nous exportons... Je ne suis pas certain que nos discours en matière de développement soient toujours en cohérence avec nos actes de gestion de nos marchés et de nos intérêts agricoles"*.

Malgré ces constats, Pascal Lamy estimait alors qu'il fallait changer les instruments de la PAC : *"Ces instruments sont-ils pour autant les plus adaptés ? Leur efficacité les a sans doute rendus victimes de leur succès. Les inconvénients en sont connus"*, ce qui l'amène à justifier les réformes de la PAC de 1992 et 1999 et à esquisser celle qui sera adoptée en 2003.

2) Pascal Lamy est encore protectionniste en 2002, donc xénophobe de son point de vue : *"Oui, il y a un modèle agricole européen, et il y a bien un projet agricole propre à l'Europe. Quel est-il ? Il part d'une position de principe ancrée profondément dans notre histoire et notre culture : l'agriculture est un secteur économique qui ne peut être laissé à la seule grâce du capitalisme de marché. La raison est simple : le choix du toujours plus au moindre coût a pour l'agriculture des conséquences qui ne sont pas tolérables pour nos collectivités. Parce que la volatilité des prix agricoles met en cause la stabilité des revenus des agriculteurs. Parce que le marché ne rémunère pas les services rendus à la collectivité par l'agriculture en matière de protection de l'environnement ou de la ruralité. Et enfin, parce que, si l'agriculture était soumise à la division internationale du travail, c'est-à-dire si nous laissions le consommateur choisir, sur un marché globalisé, le produit fourni par le producteur le plus efficace, les 6 millions d'exploitations en Europe seraient réduites à 1 million. Cela n'est pas*

---

<sup>2</sup> Quelle politique agricole en Europe et quelle politique commerciale agricole ? Assemblée nationale, Paris 20 janvier 2000, [http://ec.europa.eu/archives/commission\\_1999\\_2004/lamy/speeches\\_articles/spla10\\_frn.htm](http://ec.europa.eu/archives/commission_1999_2004/lamy/speeches_articles/spla10_frn.htm)

*soutenable et ne correspond pas à notre choix de civilisation européen. En bref, les carences du marché, dans ce domaine comme dans quelques autres, appellent une politique publique pour le réguler. En d'autres termes, l'agriculture n'est pas le charbon. Nos agriculteurs ne seront pas les mineurs du 21ème siècle. Ce point, essentiel, distingue l'Europe de ceux qui souhaitent appliquer intégralement à l'agriculture les règles normales de l'économie de marché*<sup>3</sup>.

3) Pascal Lamy était encore protectionniste en octobre 2002, donc xénophobe de son point de vue, dans une audition par le Sénat de la France : *"S'agissant de la PAC, et en réponse à la question de M. Jean Boyer sur le modèle agricole européen, il a rappelé que le point de départ essentiel, sur lequel existait un consensus, était la nécessité de réguler les marchés agricoles, alors que les pays libéraux plaidaient pour la pure application de la loi du marché. Il a estimé que l'Europe faisait de l'agriculture un produit « à part », comportant des externalités en matière de sécurité alimentaire, de culture, d'environnement, et ne pouvant de ce fait être soumis à la loi du marché. Il a jugé que cette conception nous opposait à une partie du reste du monde. Relevant que nos partenaires s'étonnent que l'Union européenne veuille préserver du marché le secteur où elle a, comme par hasard, un faible avantage comparatif, il a appelé de ses vœux un travail politique afin d'expliquer que cette démarche n'était pas protectionniste, même si elle avait pu l'être autrefois. Il a rappelé qu'un consensus existait entre les Etats membres de l'Union européenne pour convenir que, sur les sept millions d'exploitations agricoles que comptait l'Union, six disparaîtraient si on laissait jouer le marché, le million restant se répartissant en outre bien mal sur son territoire. Il a souhaité que ce contrat soit bien clair, ne résulte pas d'un compromis bancal, et qu'il justifie une politique de soutien... Il en a conclu que l'effort politique de l'Europe devait donc tendre à faire alliance avec des pays en voie de développement qui savaient que leur agriculture souffrirait terriblement de l'ouverture de leurs marchés"*<sup>4</sup>.

Toutefois Pascal Lamy a confirmé qu'il fallait changer la manière de soutenir l'agriculture européenne, en accroissant la part des aides découplées : *"Il a jugé plus judicieux de mettre la réflexion en route aujourd'hui, d'envisager le découplage des aides comme une voie de sortie économique et budgétaire de la politique agricole"*. Malheureusement il est resté prisonnier de l'illusion que les aides soi-disant découplées n'avaient aucun effet de distorsion des échanges, et en particulier aucun effet de dumping.

4) Pascal Lamy est encore protectionniste en 2003, donc xénophobe, dans l'article cosigné avec Franz Fischler, Commissaire à l'agriculture : *"Nous, Européens, refusons de soumettre intégralement l'agriculture à la loi des avantages comparatifs, celle du libéralisme pur. L'agriculture n'est pas le charbon, et nos agriculteurs ne seront pas les mineurs du 21e siècle, voués inexorablement à la disparition en raison de leur supposée inefficience économique... Le maintien de protections à la frontière, pour ceux qui le souhaitent, est non seulement légitime mais nécessaire... Avec les pays à faible revenu, nous partageons le souci de ne pas ouvrir l'agriculture aux grands vents du libéralisme... La balance commerciale des pays à bas revenus est déficitaire de 2 milliards d'euros en viande bovine, mouton, sucre et céréales. Les pays les plus riches du groupe de Cairns sont exportateurs nets de ces denrées avec un excédent de 17 milliards d'euros. A qui fera-t-on croire qu'une libéralisation totale*

---

<sup>3</sup> *Quel projet agricole pour l'Europe?* M. Lamy, Commissaire européen au Commerce, Conférence-débat The Economist, Paris, 3 octobre 2002,

[http://ec.europa.eu/archives/commission\\_1999\\_2004/lamy/speeches\\_articles/spla123\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/archives/commission_1999_2004/lamy/speeches_articles/spla123_fr.htm)

<sup>4</sup> Compte-rendu de l'audition de Pascal Lamy par la Commission économique du Sénat le 23 octobre 2002, <http://www.senat.fr/commission/eco/eco021028.html>

*bénéficiera aux plus pauvres ?*"<sup>5</sup> A partir de 2005, devenu Directeur-général de l'OMC, il dira exactement le contraire.

Et, à quelques jours de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun, l'article se terminait par un avertissement sans frais : "*Si les 146 membres de l'OMC... abandonnent l'illusion que nous sacrifierons l'agriculture européenne à la réussite du reste du programme de Doha, nous sommes convaincus que nous saurons faire de Cancun un succès*".

Mais le même article défend l'idée que le soi-disant découplage total des aides directes décidé en juin 2003 n'a pas d'effet de distorsion des échanges, notamment pas d'effet de dumping : "*D'ici à 2013, l'Europe soutiendra son agriculture par des moyens neutres pour le commerce international et, en régulant mieux sa production, saura exporter des produits pour lesquels elle est réellement compétitive*".

5) Pascal Lamy est encore protectionniste le 24 septembre 2003, en laissant entendre au Parlement européen que la réforme de la PAC de juin 2003 – ayant créé le Régime de paiement unique soi-disant pleinement découplé et donc à notifier dans la boîte verte de l'OMC – allait réduire considérablement les effets de distorsion des échanges dus aux anciens soutiens de la boîte orange et aux aides directes partiellement découplées de la boîte bleue : "*Nous avons payé, depuis la réforme de la politique agricole commune, en acceptant des disciplines multilatérales supplémentaires concernant nos soutiens à l'agriculture, cela au bénéfice des pays en voie de développement*"<sup>6</sup>.

Mais Pascal Lamy feint d'ignorer que l'essentiel des soutiens agricoles notifiés comme ayant des effets de distorsion des échanges – ceux de la boîte orange ou MGS (mesure globale de soutien) – étaient des faux soutiens des prix du marché n'impliquant aucune subvention : combien de Membres de l'OMC eux-mêmes savent-ils que la composante subvention de la MGS de l'UE dans la période de base 1995-00 n'a été que de 4,822 milliards d'€(Md€) soit de 10% des 48,425 Md€ notifiés dans la MGS? Si bien que, alors que l'UE a offert de réduire, à la fin de la période de mise en œuvre du Doha Round, de 70% sa MGS de la période de base 1995-00, elle pourra en fait doubler la composante subvention effective de cette MGS de 4,822 Md€ à 9,706 Md€. Si ce n'est pas du protectionnisme camouflé sous la magie des règles absurdes de l'Accord sur l'agriculture (AsA) de l'OMC, qu'est-ce donc? D'ailleurs Timothy Josling – l'expert le plus en vue des échanges agricoles de l'OMC, qui est aussi le "père" des indicateurs de soutien agricole de l'OCDE – a reconnu le 1<sup>er</sup> décembre 2009, dans une table-ronde organisée à Genève par l'ICTSD durant la Conférence ministérielle de l'OMC, que la composante "soutien des prix du marché" de la MGS n'avait aucun sens et devrait être supprimée de l'AsA<sup>7</sup>.

6) Mais c'est le discours de Pascal Lamy du 19 juin 2003 qui montre le mieux les différentes facettes du protectionnisme agricole réel de l'UE, non pas pour le bien des agriculteurs mais pour répondre aux exigences industries agroalimentaires de l'UE (les passages importants sont en bleu) : "*L'industrie agro-alimentaire a le privilège de bénéficier des soins de trois*

<sup>5</sup> Pascal Lamy et Franz Fischler, *Cancun : agriculture et libéralisme*, Le Figaro, 8 septembre 2003, [http://ec.europa.eu/archives/commission\\_1999\\_2004/lamy/speeches\\_articles/spla186\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/archives/commission_1999_2004/lamy/speeches_articles/spla186_fr.htm)

<sup>6</sup> *Pascal Lamy et Franz Fischler devant le Parlement Européen*, Résultat de la réunion de l'Organisation mondiale du Commerce, 24 septembre 2003, [http://www.ongd.lu/article.php3?id\\_article=372#1](http://www.ongd.lu/article.php3?id_article=372#1)

<sup>7</sup> *Professor Tim Josling acknowledges implicitly that the EU and US offers to cut their agricultural trade distorting subsidies in the Doha Round is impossible*, Solidarité's press release, Geneva, 2 December 2009 (<http://www.solidarite.asso.fr/spip.php?article176>).

*Commissaires, privilège rare à la Commission ! Franz Fischler au titre de l'agriculture car les positions tarifaires du secteur des produits transformés sont agricoles. Erkki Liikanen au titre de l'industrie puisque ces mêmes produits sont industriels pour notre marché intérieur. Et votre serviteur au titre de ma responsabilité d'ensemble sur les questions de commerce international... conscients que vous êtes que votre poids s'accroît auprès de trois interlocuteurs si vous êtes unis. Grâce à ces positions claires, nous savons où nous, négociateurs, devons ou ne pouvons pas aller. Et votre soutien, ou vos positions, renforcent la nôtre. Même s'il est évident que la position de l'industrie ne peut toujours être reflétée à 100% dans la position européenne... Notre commerce de produits primaires est déficitaire de 19 mds €, le commerce européen de produits alimentaires connaît un surplus de près de 7 milliards d'euros...*

*En ce qui concerne l'accès au marché, je l'ai dit, le secteur agroalimentaire est un de nos porte-drapeaux à l'exportation. Comme vous, je pense donc que les négociations de l'OMC devront permettre à nos produits de bénéficier de la baisse des tarifs. J'espère compter sur vos suggestions, d'ailleurs, lorsque nous en viendrons à identifier les priorités à cet égard. Bien évidemment, la baisse de tarifs concernera aussi le marché européen, et je suis sensible à l'argument suivant lequel le résultat devra être équilibré et permettre à l'industrie européenne de continuer à produire de la valeur ajoutée... Car il y a d'autres moyens de créer de la valeur. La deuxième, que je ne mentionnerai qu'en passant, est l'investissement à l'étranger. Certains d'entre vous s'y sont déjà bien engagés. C'est un processus qui gagnera certainement de l'ampleur, à la faveur également des accords bilatéraux que nous pouvons conclure avec l'un ou l'autre pays... La troisième manière est donc, vous nous le dites régulièrement, de pouvoir s'approvisionner en matières premières à des prix compétitifs, si possible proches du marché mondial. La solution est d'importer des matières premières et de les transformer en produits à haute valeur ajoutée. Vous voyez qu'une fois encore, la question de l'accès au marché est cruciale pour le devenir de votre industrie. Non seulement pour les exportations, mais aussi pour nos importations.*

*Mais il y a bien sûr une quatrième manière, c'est tout simplement d'acheter sur le marché domestique à des prix concurrentiels. Se pose donc la question des prix internes et des réformes nécessaires pour les réduire. Nous entrons ici sur le terrain du soutien domestique, également discuté à l'OMC. Grâce aux réformes successives de la PAC, les prix internes, particulièrement des matières premières comme le blé, sont devenues très compétitifs. Les performances de l'industrie de transformation le démontrent. Nous devons continuer en ce sens. Nous devons aussi garder le cap de la transformation de nos modes de soutiens, pour qu'ils aient un impact minimal sur le commerce. C'est le sens de la nouvelle réforme de la PAC, et de leur importance au regard de la négociation à l'OMC sur le soutien interne"<sup>8</sup>.*

Ce discours illustre bien le rappel plus haut des effets de substitution à l'importation et de dumping des subventions internes :

- 1- Les IAA de l'UE bénéficient de la baisse des tarifs dans le reste du monde, baisse obtenue à l'OMC et surtout imposée par le FMI et la Banque mondiale, sous la pression de l'UE (et d'autres pays dont les EU).
- 2- Inversement la Commission de l'UE veille à ce que les produits les plus sensibles des IAA restent fortement protégés.
- 3- L'investissement des IAA de l'UE à l'étranger est facilité par les accords bilatéraux de libre-échange dans lesquels, notamment dans les APE avec les pays ACP, l'UE a imposé ce thème "de Singapour" alors que les PED ont refusé qu'il soit discuté dans le Cycle de Doha.

---

<sup>8</sup> De Doha à Cancún - Défis et opportunités des négociations à l'OMC pour le secteur agro-alimentaire, séminaire de l'assemblée générale de la Confédération des industries agroalimentaires de l'UE, Bruxelles, 19 juin 2003, [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2004/july/tradoc\\_113875.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2004/july/tradoc_113875.pdf)

4- L'intérêt des IAA est de pouvoir importer sans droits de douane ou à droits très faibles les matières premières agricoles qu'elles transforment mais, pour éviter le conflit qu'elles auraient alors avec les agriculteurs de l'UE, la meilleure solution a été trouvée par les réformes successives de la PAC (1992, 1999 et depuis 2003) d'abaisser peu à peu les prix agricoles intérieurs et de compenser ces baisses par des soutiens internes autorisés par l'OMC. Moyennant quoi l'UE a continué à exporter avec un dumping massif camouflé sous ses aides directes "autorisées" des boîtes bleue et verte tout en ayant moins besoin d'importer, notamment des aliments du bétail suite à la baisse des prix internes des céréales. Si tout cela n'est pas du super protectionnisme c'est quoi? Du moins autant sa protection élevée à l'importation est justifiée, autant est injuste son dumping camouflé sous ses aides directes internes. Autrement dit l'UE n'est pas xénophobe en protégeant efficacement son marché intérieur mais elle est coupable d'un dumping désastreux pour les agriculteurs du Sud.

## **II – Positions de Pascal Lamy comme Directeur général de l'OMC depuis 2005**

Les assertions de Pascal Lamy rappelées en introduction impliquent que les Européens sont "xénophobes" puisque l'UE a effectivement une super-protection de ses produits alimentaires de base, ce qui est d'ailleurs une bonne chose pour garantir un minimum de souveraineté alimentaire.

1) En effet, malgré un droit moyen en équivalent *ad valorem* de 22,9% sur les 2 202 lignes tarifaires agricoles de l'UE<sup>9</sup> – et de 10,5% seulement en tenant compte des importations à tarif préférentiel<sup>10</sup> –, le droit moyen sur les céréales reste de 50% dans l'UE-27<sup>11</sup> contre 5% dans l'UEMOA; celui sur la poudre de lait est de 87% contre 5%; celui sur les produits sucrés est de 59% contre 20% ; celui sur les viandes congelées (bovine, porcine et de volaille) est de 66% contre 20%.

2) Une preuve du super protectionnisme et de la "xénophobie" de l'UE et des Etats-Unis (EU) est la très faible part importée de leur consommation intérieure de produits alimentaires de base, en comparaison avec les PED, notamment d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, pour la période 2000-04, cette part allait pour les céréales de 1,4% aux EU à 5,9% dans l'UE, 12,6% dans les PED dont 19,3% en Afrique sub-saharienne (ASS) et dont 18,9% en Afrique de l'Ouest (AO). Pour les produits laitiers cette part allait de 2% dans l'UE à 2,7% aux EU, 10,3% dans les PED dont 11,1% en ASS et dont 39% en AO. Pour les viandes les écarts sont moindres parce que les pays pauvres ont peu de moyens d'en manger : de 4,2% dans l'UE à 4,9% aux EU, 5,1% dans les PED, dont 6,7% en ASS et dont 7,4% en AO.

3) Une preuve de la forte "xénophobie" des pays développés est que l'assertion récurrente de Pascal Lamy selon laquelle plus les pays sont développés plus ils sont insérés dans le commerce mondial – encore répétée dans son intervention du 30 Novembre 2009 à Genève dans une table-ronde ouverte à la société civile lors de la Conférence ministérielle de l'OMC – est une énorme contre-vérité. En effet selon les données de la Banque mondiale, ce degré d'insertion – mesuré par le ratio [(importations + exportations de biens et services)/2]/PIB – était en 2006 de 27% en moyenne mondiale, passant de 13,5% pour les EU et le Japon à

---

<sup>9</sup> Jacques Gallezot, *Scénarios pour les futures négociations tarifaires à l'Organisation mondiale du commerce*, INRA-INAPG, octobre 2005.

<sup>10</sup> Jacques Gallezot, *Real access to the EU's agricultural market*, INRA, DG Trade Seminar « Agriculture, Trade and Development » Thursday, 24 July, Brussels, 20p. [www.tcd.ie/.../Gallezot%20EU%20agric%20mkt%20openness%20to%20LDCs.pdf](http://www.tcd.ie/.../Gallezot%20EU%20agric%20mkt%20openness%20to%20LDCs.pdf)

<sup>11</sup> <http://www.ers.usda.gov/publications/aer796/aer796j.pdf>

14,3% pour l'UE-27<sup>12</sup>, 23,5% pour l'Inde, 29,5% pour les PMA et 34,5% pour l'ASS. La seule exception est la Chine avec 36% puisqu'elle est devenue l'atelier industriel du monde et a négligé le développement de son marché intérieur où s'aggravent d'énormes inégalités sociales, notamment pour la paysannerie.

4) Depuis son arrivée à la tête de l'OMC, Pascal Lamy renie toute spécificité de l'agriculture puisqu'il déplore que les droits de douane moyens agricoles ne soient pas tombés au même niveau que ceux de l'industrie :

1- Dans un discours de 2005, Pascal Lamy voulait déjà abaisser les droits de douane agricoles à moins de 10% : "*Pour ce qui est de l'accès aux marchés, si le cycle n'aboutissait pas cela signifierait que l'on a laissé passer l'occasion de réduire les tarifs sur les produits agricoles pour les rapprocher d'un niveau à un chiffre. Là encore, des propositions mesurées qui nous sont présentées aujourd'hui nous donnent la possibilité de réduire les tarifs au-delà de ce qui a été réalisé lors du Cycle d'Uruguay, offrant un "accès réel aux marchés"*"<sup>13</sup>.

2- Dans un autre discours de 2006, il ajoute qu'il aurait fallu que les droits de douane agricoles tombent au niveau moyen de 4% atteint par les produits industriels dans les pays de l'OCDE<sup>14</sup> : "*L'agriculture a été et reste au centre des négociations. Cela ne vous surprendra sans doute pas puisque le secteur agricole est en retard de plusieurs cycles par rapport aux produits industriels. L'Accord sur l'agriculture n'est entré en vigueur qu'en 1995. En d'autres termes, le secteur agricole n'a pas profité des 50 années d'ouverture des échanges dont ont bénéficié les produits industriels*"<sup>15</sup>.

5) Les contradictions de Pascal Lamy sur le fait que c'est au Sud de nourrir le Nord ou au Nord de nourrir le Sud.

1- Ses recommandations de septembre 2008 vont dans le sens de son assertion, rappelée en introduction, que ce seront les PED qui nourriront les pays développés à long terme : "*La réduction des tarifs et des subventions agricoles favoriserait le déplacement de la production agricole vers les pays en développement, ce qui permettrait de mieux adapter l'offre à la demande et de remédier aux causes structurelles de la crise alimentaire*"<sup>16</sup>. Mais alors, si c'est le Sud qui nourrit le Nord, restera-t-il assez de production pour nourrir le Sud, d'autant que le Nord peut payer de meilleurs prix? C'est pourquoi il est indispensable que l'UE et les EU conservent un minimum d'autosuffisance alimentaire car la satisfaction des besoins alimentaires de l'Asie (Inde en tête) et des pays arabes en 2050 nécessitera de mobiliser le potentiel agricole d'Amérique du Sud et il ne faudrait pas que le pouvoir d'achat supérieur de l'UE et des EU les privent de nourriture.

La nécessité pour l'UE et les EU de conserver un minimum d'autosuffisance alimentaire par une agriculture durable est d'autant plus nécessaire que, contrairement au discours dominant, ils enregistrent un important et croissant déficit de leurs échanges alimentaires, en particulier

---

<sup>12</sup> Ce ratio vient de EUROSTAT car les données de la Banque mondiale n'excluent pas les échanges intra-UE.

<sup>13</sup> *Une vie consacrée à un système commercial mondial plus ouvert et plus équitable*, Cérémonie à la mémoire d'Arthur Dunkel, Genève, 2 novembre 2005, [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl13\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl13_f.htm)

<sup>14</sup> [www.oecd.org/dataoecd/35/49/8920463.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/35/49/8920463.pdf)

<sup>15</sup> *Négociations sur le Programme de Doha pour le développement: nous approchons l'heure de vérité*, Commission du Commerce International du Parlement Européen, Bruxelles, 23 mars 2006, [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl21\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl21_f.htm)

<sup>16</sup> *M. Lamy met en garde contre le protectionnisme dans un climat de crise financière*, Forum public de l'OMC 2008: Un commerce tourné vers l'avenir, 24 septembre 2008 [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl101\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl101_f.htm)

l'UE même si les EU ont connu un excédent important en 2008 du fait de la flambée des prix agricoles.

Tableau 1 – Echanges alimentaires de l'UE-27 de 2000 à 2008

Milliards d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Exportations	46,413	49,955	48,988	47,440	48,852	52,054	58,245	62,279	69,177
Importations	57,316	61,787	62,420	62,046	65,177	69,140	75,198	83,542	93,572
Déficit	-10,903	-11,832	-13,432	-14,606	-16,325	-17,086	-16,953	-21,263	-24,395
" dont en poissons	-9,609	-10,480	-10,022	-10,021	-10,006	-11,463	-13,421	-13,603	-13,348

Source : Comtrade, SITC Rev.3, codes 0, 11, 22, 4. Les données de Comtrade en dollars ont été converties en euros par les taux de change de la Banque centrale européenne (Statistics Pocket Book, [www.ecb.int/pub/spb/html/index.en.html](http://www.ecb.int/pub/spb/html/index.en.html))

Tableau 2 – Echanges alimentaires des EU de 2000 à 2008

Milliards de \$	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Exportations	49,071	50,087	50,046	55,585	57,058	59,380	66,700	85,340	110,672
Importations	50,057	50,620	53,823	59,406	65,385	71,510	78,915	86,186	93,677
Solde	-986	-533	-3,777	-3,821	-8,327	-12,130	-12,215	-846	16,995
" dont en poissons	-7,457	-7,072	-7,437	-8,305	-8,159	-8,588	-9,688	-10,036	-10,573

Source : Comtrade, SITC Rev.3, codes 0, 11, 22, 4

Le déficit des échanges agricoles de l'UE est lui-même récurrent mais moindre que celui des échanges alimentaires d'autant qu'il ne tient pas compte des échanges de poissons. Les EU par contre ont généralement eu un excédent commercial agricole, sauf en 2005 et 2006.

Tableau 3 – Echanges agricoles de l'UE-27 de 2000 à 2008

Milliards d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Exportations	50,911	52,457	53,819	53,188	55,567	59,023	65,983	69,761	75,868
Importations	58,094	61,495	61,527	60,321	63,485	65,717	70,748	78,960	89,198
Déficit	-7,183	-9,038	-7,708	-7,133	-7,918	-6,694	-4,765	-9,199	-13,330

Source : Comtrade, SITC Rev.3, codes 0 (moins 03),11,121,21,22,231,261,263,264,265,268,29,4,551. Taux de change de la Banque centrale européenne (Statistics Pocket Book : [www.ecb.int/pub/spb/html/index.en.html](http://www.ecb.int/pub/spb/html/index.en.html)).

Tableau 4 – Echanges agricoles des EU de 2000 à 2008

Milliards de \$	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Exportations	53,602	55,168	54,830	61,903	63,873	65,584	74,020	93,391	119,440
Importations	44,944	45,414	48,412	54,428	61,596	67,713	74,583	81,849	89,968
Solde	8,658	9,754	6,418	7,475	2,277	-2,129	-0,563	11,542	29,472

Source : Comtrade, SITC Rev.3, codes 0 (less 03),11,121,21,22,231,261,263,264,265,268,29,4,551

2- Mais le discours de Pascal Lamy du 28 septembre 2009 au Forum public de l'OMC va dans l'autre sens d'un transfert Nord-Sud des produits alimentaires : "*Le commerce est la courroie de transmission qui permet de transférer les denrées alimentaires des nantis à ceux qui n'ont que peu de ressources. Nous devons favoriser ce transfert et utiliser le Cycle de Doha pour améliorer les fondements sur lesquels reposent les échanges*"<sup>17</sup>.

Même s'il veut sans doute préconiser que ce soit plutôt le Sud qui nourrisse le Nord en recommandant la baisse de la protection et des subventions du Nord, le résultat risque d'aller dans le sens Nord-Sud puisque l'UE (pour ne pas parler des EU) ne sera pas tenue de réduire ses aides directes du Régime de Paiement Unique notifiées dans la soi-disant boîte verte et qu'il plaide aussi pour une baisse des protections du Sud : "*Le Cycle aura pour effet de réduire les subventions des pays riches et d'abaisser les barrières douanières dans les pays*

<sup>17</sup> [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl136\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl136_f.htm)

*développés comme dans les pays en développement, ce qui mettra les denrées alimentaires davantage à la portée des pauvres".*

Ce discours reflète bien les ambitions des PED agro-exportateurs nets du G-20 (Brésil, Argentine, Thaïlande, Malaisie...) qui exportent déjà plus de produits alimentaires vers d'autres pays du Sud que vers le Nord et qui plaident discrètement pour une réduction des droits de douane agricoles du Sud et une minimisation de l'impact des "Produits spéciaux" et du "Mécanisme de sauvegarde spécial" défendus par les PED du G-33. Mais à ce discours, on peut opposer la remarque de bon sens de Mamadou Cissokho qui prend un exemple extrême : *"La Banque mondiale dit au gouvernement : "le prix auquel vous faites le riz est trop cher...il faut permettre l'importation du riz". Mais si le riz est sur le marché à un centime et si les 300 000 familles ont perdu leur activité, donc leur revenu, que vont-elles acheter ? Comment vont-elles vivre ?...Donc on ne peut pas fonctionner avec le prix mondial"*<sup>18</sup>.

6) Pour Pascal Lamy l'explosion des prix alimentaires mondiaux en 2007-08 appelle plus de commerce, et non plus de production interne protégée à la frontière : *"Pour faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires, il faut que l'offre s'adapte à la demande et, pour y parvenir, le commerce peut à cet égard apporter sa contribution. Des échanges plus faciles et plus ouverts peuvent renforcer la capacité de production des pays en développement, les rendant ainsi moins vulnérables".* Il ajoute cependant : *"Je suis conscient que ce point de vue n'est pas partagé par tous et que d'aucuns pensent qu'un commerce plus ouvert peut nuire à leur capacité de production intérieure"*<sup>19</sup>.

Pourtant la FAO déclarait en 2005 que *"L'ouverture des marchés agricoles nationaux à la concurrence internationale - et notamment à des concurrents subventionnés - avant même la mise en place des mécanismes et de l'infrastructure de base des marchés, peut nuire au secteur de l'agriculture, avec des répercussions négatives à long terme au niveau de la pauvreté et de la sécurité alimentaire"*<sup>20</sup>.

7) Voici quelques exemples de l'assertion récurrente de Pascal Lamy sur la corrélation entre les niveaux de développement et d'intégration au marché mondial, assertion appliquée à l'ensemble des biens et services comme plus spécifiquement aux produits agricoles<sup>21</sup>, repris ici par ordre chronologique décroissant (de 2009 à 2005). C'est évidemment la même assertion répétée par tous les libre-échangistes mais qui a été démentie par les faits et confirmée par d'éminents économistes, dont notamment Ha-Joon Chang<sup>22</sup>.

1- Le 4 décembre 2009 devant les PMA, pays les plus intégrés au commerce mondial, : *"Contrairement aux pays riches, les PMA n'ont pas pu mettre en place d'importants plans de sauvetage pour leurs industries en difficulté ni de filets de protection sociale pour ceux qui ont perdu leur emploi... Nombre d'entre vous étaient présents à la 7ème Conférence ministérielle de l'OMC. Les déclarations et les interventions de tous les Ministres ont confirmé à nouveau l'importance du commerce en tant que moteur de la croissance. Il a été*

---

<sup>18</sup> Mamadou Cissokho, Discours au Congrès de la Coordination Rurale, Caen, 28 novembre 2002.

<sup>19</sup> M. Lamy – *Le Cycle de Doha peut apporter une partie de la réponse à la crise alimentaire*, Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, Rome, 3 juin 2008, [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl92\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl92_f.htm)

<sup>20</sup> FAO, *La Situation Mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture 2005*, [http://www.fao.org/docrep/008/a0050f/a0050f01.htm#P2\\_102](http://www.fao.org/docrep/008/a0050f/a0050f01.htm#P2_102)

<sup>21</sup> Les lire sur le site de l'OMC : [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl_f.htm)

<sup>22</sup> Ha-Joon Chang, *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective* (Anthem; 2002), *Bad Samaritans: The Myth of Free Trade and the Secret History of Capitalism* (Bloomsbury; 2008)

*reconnu que le commerce constituait le plan de relance auquel les pays en développement pouvaient recourir*"<sup>23</sup>.

2- Dans le discours du 3 novembre 2009 à Toronto, où il a reçu le prix du "Mondialiste de l'année" du Conseil international du Canada, Pascal Lamy déclarait : *"L'ouverture des marchés et la réduction des obstacles au commerce ont été, sont et resteront essentielles pour promouvoir la croissance et le développement, pour relever les niveaux de vie et pour réduire la pauvreté*"<sup>24</sup>.

3- *"Le commerce est un élément central du processus d'intégration. D'après des enquêtes récentes sur la mondialisation effectuées dans près de 50 pays en développement et développés, la grande majorité des gens continuent à penser que le commerce international est profitable à leur pays*"<sup>25</sup>.

4- *"Actuellement nous savons que ce sont les pays qui ouvrent leurs marchés aux marchandises et services étrangers qui profitent le plus des gains issus du commerce. Cela est dû en partie au fait que l'amélioration des importations entraîne une amélioration des exportations*"<sup>26</sup>.

5- *"Le commerce international est un pilier important de vos économies. Une ouverture plus grande des échanges procurerait plus d'avantages encore aux pays ACP*"<sup>27</sup>.

6- *"Un échec frapperait en premier lieu les perspectives de développement des trois quarts des membres de l'OMC qui sont plus pauvres ou moins forts que vous et pour qui l'insertion dans l'échange international est le générateur le plus important de croissance et d'amélioration des systèmes de gouvernance. C'est pourquoi, vous avez tous, d'un commun accord, baptisé ce cycle "le cycle du développement", avec l'intention d'en faire une contribution aux objectifs du millénaire*"<sup>28</sup>.

7- *"On ne saurait exagérer l'importance du commerce pour les pays en développement. Le rôle du commerce comme moteur de la croissance économique et du développement durable est généralement reconnu. Durant les deux dernières décennies, un nombre important de pays en développement ont mis en œuvre de vastes réformes en vue d'accroître leurs exportations, de diversifier leur économie et de s'intégrer dans l'économie mondiale... Les pays en développement qui ont profité le plus du système commercial multilatéral et réussi le mieux à intégrer leur économie dans l'économie mondiale, sont ceux qui ont mené des politiques économiques judicieuses, notamment en ce qui concerne l'ouverture des échanges et des régimes d'investissement*"<sup>29</sup>.

---

<sup>23</sup> [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl143\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl143_f.htm)

<sup>24</sup> [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl141\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl141_f.htm)

<sup>25</sup> *L'OMC lance le Rapport sur le commerce mondial 2008: Le commerce à l'heure de la mondialisation*, 15 juillet 2008, [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl96\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl96_f.htm)

<sup>26</sup> *M. Lamy: L'expansion du commerce est une garantie contre les turbulences financières*, 6 février 2008 : [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl85\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl85_f.htm)

<sup>27</sup> *Remarques de M. Pascal Lamy*, Directeur général de l'OMC, 12ème Session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (Barbade), 23 novembre 2006 : [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl51\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl51_f.htm)

<sup>28</sup> *C'est à vous qu'incombe la responsabilité principale*, dit M. Lamy aux membres du G-8, 17 juillet 2006, Sommet de Saint Petersburg [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl32\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl32_f.htm)

<sup>29</sup> *Les perspectives du système commercial multilatéral*, Lima, 31 janvier 2006.

8- "La contribution majeure de l'OMC au développement réside dans la réduction des barrières commerciales... Les pays en développement, spécialement les plus pauvres d'entre eux, ont aussi besoin d'aide pour bénéficier du commerce"<sup>30</sup>.

9- "Le bien-être économique des pays nécessite leur engagement actif dans les réseaux mondiaux du commerce et de la finance"<sup>31</sup>.

### **La morale de l'histoire en guise de conclusion : "La fonction crée l'organe"**

Tant qu'il était Commissaire au commerce de l'UE, Pascal Lamy a relativement bien défendu la nécessité de réguler les marchés agricoles par une protection efficace à l'importation et divers soutiens internes.

Cependant même alors il a défendu le dumping de l'UE, dans ses deux versions des restitutions à l'exportation et des aides directes bénéficiant aussi aux produits exportés. Il a défendu la nécessité des restitutions durant les conférences ministérielles de Seattle et de Doha, comme il l'explique dans un livre publié en 2002<sup>32</sup>. Et il a toujours soutenu l'idée que les aides directes de la boîte bleue n'avaient aucun "effet de distorsion des échanges" et que les aides directes (soi-disant) totalement découplées du Régime de paiement unique (RPU) instauré par la réforme de la PAC de 2003 en avaient encore moins.

Puisque les subventions sont la pire forme de protectionnisme – car elles sont hors de portée de l'immense majorité des PED – Pascal Lamy est effectivement un vrai protectionniste et pas un défenseur de la bonne protection agricole, celle de la souveraineté alimentaire sans dumping direct et indirect camouflé sous des subventions internes. Mais il n'est pas xénophobe. En fait il est resté prisonnier de ses fonctions : il a défendu la protection à l'importation au nom de la spécificité de l'agriculture – ce qui est une bonne chose – et le dumping de l'UE – ce qui est désastreux pour les paysans du reste du monde – tant qu'il a été commissaire au commerce extérieur de l'UE, et il a promu le libre-échange agricole depuis qu'il est Directeur-général de l'OMC.

---

<sup>30</sup> M. Lamy dit que le commerce est la pièce manquante dans le puzzle du développement. Remarques au Comité du Développement de la Banque Mondiale, Washington, le 25 septembre 2005: [http://www.wto.org/french/news\\_f/sppl\\_f/sppl04\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl04_f.htm)

<sup>31</sup> *The WTO Needs Your Scrutiny*, Steering Committee of the Parliamentary Conference on the WTO — IPU Headquarters, 22-23 September 2005, [http://www.wto.org/english/news\\_e/sppl\\_e/sppl02\\_e.htm](http://www.wto.org/english/news_e/sppl_e/sppl02_e.htm)

<sup>32</sup> Pascal Lamy, *L'Europe en première ligne*, Le Seuil, avril 2002.